



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 10 janvier 2003

A l'initiative de monsieur **Gilbert ROUEDE**, président de la ligue Midi-Pyrénées des Échecs dont le siège est situé 11, rue Antonin Bordes 32000 AUCH, le comité départemental du jeu d'échecs du Tarn et Garonne se réunit ce jour afin de procéder au renouvellement de son bureau et à la préparation des actions à mener en 2003.

Délibération 1

Le bureau du Comité Départemental du Jeu d'Échecs du Tarn et Garonne (82) a été élu par ses adhérents à l'unanimité.

Au poste de **Président** : monsieur **Gérard Kienlen**, né le 5 avril 1939 et demeurant au lieu dit Les Moulin, à Grisolles, 82170

- Au poste de **vice-président**, monsieur **Francis Sauty**, né le 18 juillet 1944 et demeurant 11, rue Charles Gounot, à Montauban, 82000
- Au poste de **secrétaire**, monsieur **Noël Diamant-Berger**, né le 14 décembre 1968 et demeurant 14, boulevard Midi-Pyrénées, à Montauban, 82000
- Au poste de **trésorier**, monsieur **Jean-Jacques Sangoï**, né le 1^{er} novembre 1957, demeurant au lieu dit La Madeleine-basse, à Moissac, 82200
- Au poste de **secrétaire adjointe**, madame **Marie-Pierre Duhon**, née le 4 juillet 1957, demeurant chemin du Pont des 5 sous, à Castelsarrasin, 82100
- Et Au poste de **trésorier adjoint**, monsieur Frédéric Rivière, né le 22 juillet 1981, demeurant au lieu dit La Mégère Nord, à Moissac, 82200.

Délibération 2

Le changement de siège social de l'association est approuvé à l'unanimité. Il se situera dorénavant au domicile de son président. L'article premier des statuts du comité est donc modifié en ce sens.

Siège social : Les Moulins, 82170 Grisolles 05-63-67-37-78

2003 : *Gérard Kienlen, président – Noël Diamant-Berger, secrétaire – Jean-Jacques Sangoï, trésorier*

Délibération 3

La vocation d'un Comité Départemental étant, comme son nom l'indique et comme l'explicitent ses statuts, de rayonner sur un département, les objectifs du nouveau bureau sont des plus clairs :

- 1) reverser, d'une matière ou d'une autre, l'intégralité des subventions qu'il sera à même de percevoir aux forces vives et opérationnelles du Tarn et Garonne, c'est à dire les clubs d'échec, à condition qu'ils soient dûment répertoriés par la Ligue Régionale des Échecs de Midi-Pyrénées
- 2) ne reverser que des fonds dont le comité dispose sur son compte en banque et n'anticiper, ni encore moins promettre, la moindre somme en dehors de ce cadre
- 3) ces fonds compléteront le financement de projets ponctuels et, particulièrement, toutes actions de promotion vers les jeunes et fera suite à une demande d'aide établie par le président du club organisateur qui devra comporter une présentation de l'action et son budget prévisionnel
- 4) en fin d'année, les fonds restant seront répartis sur les clubs du département, au prorata du nombre de leurs licenciés
- 5) Initier, parrainer, encourager toute action de communication afin de rechercher des joueurs dans toutes les villes du département
- 6) Apporter une aide logistique à toute personne porteur d'un projet de création de club validé par la Ligue Régionale
- 7) Arbitrer le règlement d'éventuels différents entre clubs et œuvrer pour la bonne entente et la complémentarité de chacun d'entre eux en dehors de toute considération personnelle ou historique

Délibération 4

Notre action voulant s'inscrire dans un esprit de partenariat total et de transparence, il est décidé que le compte rendu de cette assemblée générale sera transmis pour information, aux présidents des trois clubs du département : Moissac-Castelsarasin, Montauban et Montech.

De plus, le secrétaire s'engage à entreprendre les formalités nécessaires auprès de la Préfecture et le trésorier auprès de la banque du Comité.

Délibération 5

Il est décidé à l'unanimité des personnes présentes qu'après avoir beaucoup réfléchi et beaucoup parlé, il était temps de passer à l'action. La première d'entre elles est d'ouvrir une bouteille de mousseux, gracieusement offerte par le club de Castelsarasin qui nous a accueilli et de boire le verre de l'amitié après l'en avoir remercié.

Siège social : Les Moulins, 82170 Grisolles 05-63-67-37-78

2003 : Gérard Kienlen, président – Noël Diamant-Berger, secrétaire – Jean-Jacques Sangoï trésorier